



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-116511>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-116511**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CAF PARIS

**Type de Numéro national d'identification :** SIREN

**N° National d'identification :** 380992255

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75015

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://meoss.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Identifiant interne de la consultation :** MA 11-2024

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Amélie Quintin

**Adresse mail du contact :** Amelie.quintin@caf75.caf.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** -Une liste des principales références, en lien avec l'objet de l'accord-cadre, effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant (volume financier HT), la date et le destinataire public ou privé ; -une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les trois dernières années.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 21/11/2024 à 11:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** La Caf de Paris est un organisme privé avec une mission de service public. La Caf de Paris est l'acheteur pour le présent accord-cadre.

**Critères d'attribution :** L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Fournitures de matériels et équipements électriques

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 31000000

**Type de marché :** Fournitures

**Description succincte du marché :** Le présent accord-cadre a pour objet de définir les termes et les conditions pour la fourniture de matériels et équipements électriques pour la Caisse d'Allocations Familiales de Paris.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Paris

**Durée du marché (en mois) :** 48

**Valeur estimée (H.T.) :** 141000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le dossier est consultable sur [meoss.achatpublic.com](https://meoss.achatpublic.com), rubrique des procédures adaptées de fournitures, référencé MA 11-2024. La liste des documents à fournir par le candidat est précisée à l'article 1 sous-section I et l'article 1 sous-section II de la section IV du règlement de la consultation. L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. Il est reconduit 3 fois, par tacite reconduction, pour des périodes de 12 mois chacune. La durée maximale de l'accord-cadre est de 48 mois, périodes de reconductions comprises. L'accord-cadre est mono-attributaire et s'exécute par émission de bons de commande sans seuil minimal et un seuil maximal de 141 000euro(s) HT sur 48 mois, périodes de reconductions incluses. L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal judiciaire de Paris, Parvis du tribunal de Paris, 75859 Paris cedex 17. Tel : 01.44.32.51.51. Le service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction du recours est le greffe du tribunal judiciaire de Paris , Parvis du tribunal de Paris, 75859 Paris cedex 17. Tel : 01.44.32.51.51

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14/10/2024